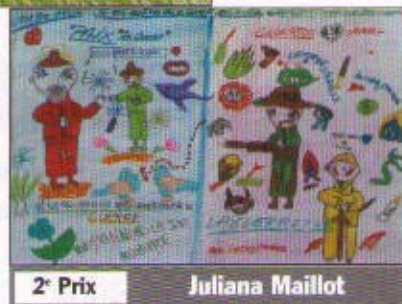
1^{er} Prix Marie-Géraldine Payet

Dessine-moi la paix

→ Marie-Géraldine Payet et Juliana Maillot sont aux anges. Ces fillettes de CM2, scolarisées à l'école Claire et Nous de La Plaine des Palmistes, et Mare à Martin de Salazie (Réunion), sont les deux lauréates réunionnaises du concours de dessin lancé cette année par l'ACD'OM. En Guadeloupe, ce sont **Loris Sylvestre et Jean Baptiste**, tous deux en CM2 à l'école Bois de Vipart (commune de Saint François) qui ont été primés. Leur imagination et leur trait de crayon pour illustrer le thème " La Paix instrument du développement durable "

2^e Prix Juliana Maillot

va leur permettre à tous les quatre de venir à Paris au cours du second semestre 2004. Joli prix !

Ce concours, en cours de labellisation auprès du Ministère de l'Environnement, est destiné à sensibiliser les jeunes à la nécessité de préserver l'environnement, et à la notion de développement durable. Ouvert aux écoles de CM2 des communes adhérentes de l'association, il a notamment été suivi par les écoles de Guadeloupe et de Réunion pour cette première édition.

Démantelage

→ Les 32 sites d'orpaillage illégal de Dolin (800 personnes en semaine, 2000 les weekends) ont été entièrement détruit lors de la 30^e opération "Anaconda" menée conjointement par l'ensemble des autorités administratives, judiciaires et militaires du département de Guyane. Cette opération militaire de grande envergure a mobilisé 200 gendarmes, douaniers, et fonctionnaires de la police

aux frontières du 3 au 8 juin. Une opération qui montre la détermination des autorités publiques à régler le problème de l'orpaillage. le gouvernement a également annoncé la signature d'un arrêté avant la fin du mois de juin pour le contrôle de la commercialisation du mercure en Guyane, produit largement utilisé par les chercheurs d'or clandestins, en attendant l'interdiction totale pour 2006 promise par Léon Bertrand. (voir notre article p 34)



Réflexion et visite de terrain

→ Secrétariat permanent à la Réunion, délégués dans l'Océan Indien, les Antilles, le Pacifique, actions pour motiver les élus à adopter le développement durable...

Le Conseil d'administration de l'ACD'OM, qui s'est tenue du 24 au 28 avril en Martinique, a été propice à bon nombre de décisions.

« Elles vont permettre aux collectivités et à nos élus d'assumer leurs compétences au mieux des intérêts de leurs populations » a rappelé le président Ali Hadhuri Hamada.

Mais « il faut aussi penser à développer l'ACD'OM pour en faire une force incontournable » a-t-il précisé. Pour cela, les actions de partenariat avec les

associations de maires de chaque territoire seront renforcées. Quant à la journée de l'outre-mer de l'AMF, des propositions seront faites pour une meilleure prise en compte des attentes des élus et de la voix de l'outre-mer...

Le séjour en Martinique du conseil d'administration a aussi permis – et il s'agissait d'une première – d'aller à la rencontre du tissu économique local. Déjeuner débat avec des chefs d'entreprises, visite d'une cuisine centrale de restauration collective – gérée par la société DATEX – ainsi qu'une visite de la foire agricole des Caraïbes à Rivière Salée en compagnie du président de la Chambre d'agriculture Guy Ovide Etienne. Enfin, après une journée consacrée l'agenda 21 de Sainte Anne, et une rencontre avec le Préfet de Martinique, les élus sont rentrés avec bon nombre de décisions à concrétiser...



Sous l'œil des caméras

→ Après Baie-Mahault (Guadeloupe), c'est au tour de Point à Pitre de se doter d'un système de vidéosurveillance urbaine. L'opération pilote est à sa première phase : 3 caméras ont été installées, l'une place de

l'Hôtel de Ville, l'autre au carrefour Frébault et la dernière sur la place du marché central. « Les passants craignent les pickpockets et les actes de petite délinquance qui sont commis aux abords du centre commercial, une fois que les magasins ont fermé leur rideau de fer. Grâce à la vidéosurveillance, fortement dissuasive, le chaland pourra aller et venir tranquillement à tout moment du jour ou de la nuit, et les commerçants pourront mieux travailler » explique Sébastien Manlius, directeur adjoint des services techniques de la mairie. Reliées à la police municipale et au commissariat central, ainsi qu'à la société de sécurité Méga Protection, les caméras vont être opéra-

tionnelles dans le courant de l'été. « Comme elles reposent sur la technologie WIFI, c'est à dire une transmission hertzienne, elles n'ont pas nécessité de travaux de terrassement » souligne Sébastien Manlius. Coût de cette première phase : 70 000 euros, cofinancés par la Région. La commune de Basse Terre fait partie de ce programme du conseil régional (équipe précédente) visant à amener plus de sécurité, et qui a séduit la population comme le démontrent les nombreux micro trottoirs publiés par la presse locale. Ne restent plus qu'à attendre les résultats de l'opération pilote pour savoir si la petite délinquance va disparaître... ou changer de quartier.